

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 23 (1885)
Heft: 35

Artikel: Les pompiers de New-York
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188844>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50

ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES

du Canton 15 c.) la ligne ou de la Suisse 20 c.) son espace.
de l'Etranger 25 c.)

Les pompiers de New-York.

La Revue des deux Mondes a publié des « notes de voyage à travers les Etats-Unis », par M. O. d'Haussonville, auxquelles nous empruntons ces détails excessivement curieux :

« Les municipalités américaines sont justement fières de l'organisation qu'elles ont adoptée pour combattre les incendies, et je dois dire en effet qu'il n'y a pas aux Etats-Unis une ville de quatrième ordre dont l'organisation ne soit infiniment supérieure à celle de la ville de Paris. On nous conduit d'abord dans un des nombreux postes de pompiers, qui sont disséminés dans la ville au nombre de quarante, si j'ai bonne mémoire. Nous admirons d'abord, au rez-de-chaussée, une magnifique pompe à vapeur, dont les cuivres sont polis comme un miroir et qui est toujours maintenue en pression. A droite et à gauche de la pompe, sont deux stalles où deux vigoureux chevaux sont attachés chacun par un licol à fermeture métallique. Dans un coin, l'appareil électrique, dont la sonnerie avertit le commandant du poste qu'un incendie vient d'éclater et qu'il ait à faire partir sa pompe. Au premier est le dortoir des pompiers. Ceux qui sont de service sont couchés à demi habillés dans d'excellents petits lits. Leurs bottes et leur pantalon sont méthodiquement disposés auprès de chaque couchette. On fait retentir le timbre électrique. En un clin d'œil, six hommes se lèvent, chaussent leurs bottes, enfilent leur pantalon en descendant l'escalier et se précipitent au rez-de-chaussée. Les chevaux, dont le courant électrique a détaché le licol, sont venus d'eux-mêmes se ranger au timon, dressés qu'ils sont à cette manœuvre. Les harnais, suspendus en l'air par une ficelle, s'abattent sur leur dos ; et en beaucoup moins de temps qu'il n'en faut pour le raconter, les chevaux sont attelés et la pompe prête à partir. L'expérience, deux fois répétée sous nos yeux, ne prend pas plus d'une minute, montre en main.

Nous revenons ensuite à Madison-Square. Là se trouve un des nombreux poteaux qui sont dressés dans tous les quartiers de la ville et auxquels sont adaptés des boutons électriques correspondant aux différents postes d'incendie. On appuie sur le bouton. Trois ou quatre minutes après nous entendons le roulement d'une voiture et le son d'une cloche. C'est une pompe qu'amènent deux chevaux lancés à plein galop ; un pompier, assis à côté du cocher, sonne à toute volée une cloche qui avertit piétons

et voitures de laisser le passage libre. Un instant après arrive une pompe, puis une troisième ; moins de dix minutes après le signal donné, cinq pompes sont déjà en batterie, les tuyaux ajustés, les échelles dressées ; il ne manque qu'une maison en feu. La foule qui s'est rassemblée éclate en applaudissements. Nous nous y joignons de bon cœur, et nous ne saurions moins faire pour féliciter ces braves gens, fort bien payés du reste, car leur traitement annuel ne s'élève pas à moins de 8 à 900 dollars (de 4000 à 4500 francs). »

Au temps jadis.

Nos cadets de Lausanne ou de Vevey n'auront pas lu sans quelque envie, si tant est qu'ils lisent déjà les journaux, le récit des exploits des cadets argoviens. Car ces veinards de petits argoviens ont eu un rassemblement de troupes, ils ont campé, ils ont fait la guerre, ils ont gagné de véritables prix à de vraies cibles, et pour que rien ne manque à leur bonheur, un conseiller d'Etat est venu les haranguer et leur a dit :

— Petits soldats, je suis content de vous !

A nous aussi, on promettait jadis des rassemblements de cadets, au bon vieux temps, où nous promenions sur Beaulieu nos galons de laine jaune, et où le fusil à tabatière n'avait pas de mystères pour nous.

Quand l'exercice avait été rude et l'après-midi brûlante, il se trouvait toujours quelque bon diable d'instructeur pour faire miroiter à nos yeux, brillants de joie et d'espérance, la perspective d'un rassemblement de tous les cadets du canton. On parlait du terrain des manœuvres : les environs de Chillon. Nous devions aller à marches forcées sur Vevey, où nous rencontrions l'ennemi — l'ennemi héritaire — solidement retranché. Nous le battrions, naturellement, le refoulerions sur Montreux, et coucherions sur le champ de bataille. L'ennemi se retirerait pendant la nuit, occuperait le château de Chillon, s'y barricaderait, et balayerait de sa puissante artillerie les routes d'accès.

Mais comme l'honneur lausannois, et quelque peu aussi le programme, voulaient que les cadets de la capitale fussent vainqueurs et les veveysans battus, une lutte désespérée s'engageait à Chillon. D'abord, d'homériques démonstrations ; puis la canonnade ; des assauts répétés à la baïonnette sur le pont de bois, assauts où la valeur lausannoise